

Cadre d'affichage DURAFRAME® NOTE A4

| | | | |
|-------------------|------------------|----------------------------------|---------------|
| Références | 499323 | Quantité d'unité de vente | 1 Pièce |
| Couleur | Argent métallisé | Code EAN du produit | 4005546407043 |



Informations sur les matériaux

| | | |
|------------------------------|--|----|
| face (arrière) | PVC-P (souple), autocollant (colle polyacrylate) | 4 |
| feuille magnétique | oxyde ferreux de strontium / PE (polyéthylène), autocollant (colle acrylate) | |
| feuille (recto) | PP (polypropylène) | |
| feuille papier mousse | mousse de PE (polyéthylène) avec colle acrylate modifiée | |
| porte-crayon | PVC-P (souple) | 13 |

4 Le plastifiant contenu dans ce composant PVC-P (PVC souple) n'étant pas une substance SVHC n'est pas soumis à l'obligation d'information REACH.
 di-2-propylheptylphthalate (DPHP)
 CAS n° 53306-54-0
 EINECS n° 258-469-4

[fondement juridique : directive REACH (CE) n°1907/2006, art. 57, annexe XIV]
 Ce plastifiant n'est pas mentionné dans la liste des substances candidates REACH.

13 Le plastifiant contenu dans ce composant PVC-P (PVC souple) n'étant pas une substance SVHC n'est pas soumis à l'obligation d'information REACH.
 di-isononylphthalat (DINP)
 CAS n° 28553-12-0 et 68515-48-0
 EINECS n° 249-079-5 et 271-090-9
 [fondement juridique : directive REACH (CE) n°1907/2006, art. 57 et 59]
 Ce plastifiant n'est pas mentionné dans la liste des substances candidates REACH.

499323_MDS_DURABLE_fr_FR.pdf | 2026-04-20 02:55

1/1

Information concernant la liste des substances candidates REACH/SVHC:

Suivant la confirmation donnée par nos fournisseurs, aucune des substances mentionnées dans la liste actuelle des substances candidates n'est employée dans la fabrication des produits présentés ici, ni intentionnellement ajoutée. Si cette déclaration devait ne pas s'appliquer à un composant d'un produit, l'information exacte sur la substance est indiquée à la rubrique Information sur les matériaux. La présence de traces ubiquitaires ne peut pas être totalement exclue. Ni les matières premières, ni les produits finis ne sont analysés dans le but de révéler la présence des substances mentionnées.